BPJEPS

Activités Gymniques Rythmiques

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 37190



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BPJEPS Activités Gymniques Rythmiques sera amené à :

- > Encadrer des personnes et groupes tout en assurant leur sécurité, mais également celle des tiers, des pratiques et des lieux.
- > Mener des actions d'animation jusqu'au premier niveau de compétition en suivant la mention, des actions d'enseignement dans le cadre de la mention.
- > Concevoir, gérer et organiser des projets et actions dans le cadre de la mention.
- > Communiquer sur les différentes actions de la structure.
- > Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités gymniques et à l'entretien du matériel.
- > Mettre en place un projet d'animation s'inscrivant dans le cadre de la structure.
- > Gérer un cycle d'apprentissage ou d'animation dans le cadre de la mention.
- > Mobiliser les différentes techniques relatives à la mention pour mettre en place un cycle d'animation ou d'apprentissage.

Compétences:

- > Encadrer tout public dans un lieu et toute structure
- > Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- > Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités gymniques
- > Mobiliser les techniques de l'option des activités gymniques pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option "activités gymnastiques rythmiques" jusqu'au ler niveau de compétition fédérale.



FORMATION

Durée

1 an en alternance sous contrat d'apprentissage. Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de démarrage de la formation

Rentrée en septembre

Lieux de formation possibles

> TREMPLIN SPORT FORMATION - Voiron (38)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privé *Opérateurs de Compétences



PRÉ-REQUIS

- > Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage
- > Être titulaire du PSC1 (ou AFPS, ou SST en cours de validité, ou PSE 1 en cours de validité, ou PSE 2 en cours de validité, ou AFGSU 1 ou 2 en cours de validité)
- > Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des "Activités gymniques" datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
- *Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+:

Virginie PREVOST: referent-handicap@ifa.asso.fr



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

> Test technique d'entrée en formation, pour l'option "activités gymniques acrobatiques" : le candidat réalise un enchaînement d'une durée de 30 secondes maximum avec l'engin au choix parmi les 5 possibles (se renseigner auprès du centre de formation pour connaître les engins possibles).

> Disposer d'un employeur.

DÉLAIS D'ACCÈS: les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/février par le dépôt d'un dossier d'inscription aux TEP auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

- > BP JEPS Activités Physique pour Tous (niveau BAC)
- > BP JEPS Activités de la Forme (niveau BAC)
- > DE JEPS Développement Projets Territoires et Réseaux (niveau BAC+2)
- > Etc...

Emplois accessibles

- > Divers secteurs : collectivités territoriale, association, club sportif, une entreprise...
- > Postes : Moniteur de gymnastique, educateur sportif, coach, entraineur...

Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles équivalences ou passerelles possible.

BPJEPS

Activités Gymniques Rythmiques







MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique. Certains des modules peuvent être également dispensés en distanciel.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en oeuvre :

- · Des apports théoriques
- · Des apports pratiques
- · Une mise en pratique de projets
- · Des travaux individuels et collectifs



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

I-Production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation en activités physiques pour tous qui fait l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.

- 2-Conduite d'une séance d'apprentissage issue d'un document produit par le candidat comprenant un cycle d'apprentissage portant sur la première famille d'activités physiques choisie parmi : activités physiques d'entretien corporel, activités physiques et jeux d'opposition ou activités physiques en espace naturel, suivie d'une soutenance et d'un entretien.
- 3-Conduite d'une séance d'apprentissage issue d'un document produit par le candidat comprenant un cycle d'apprentissage portant sur la deuxième famille d'activités physiques choisie suivie d'une soutenance et d'un entretien.
- 4-Conduite d'une séance d'animation en mobilisant les techniques de la troisième famille d'activités physiques qui fait l'objet d'une soutenance et d'un entretien.

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37190/